



Décret n° 2002-153 du 19 Février 2002
portant nominations au ministère de la justice

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99- 88 du 19 mai 1999 portant attributions et organisation du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 82- 595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 99- 011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 83-1078 du 15 décembre 1983 portant rectificatif du paragraphe 4 de l'article premier du décret n° 82- 595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités de fonctions allouées aux titulaires de certains postes administratifs, en ce qui concerne le ministère de la justice;

Vu le décret n° 83- 162 du 2 mars 1983 portant institution d'une indemnité de sujétion en faveur du personnel relevant du ministère de la justice;

Vu , ensemble, les décrets n°s 99- 1 du 12 janvier 1999 et 2001- 219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du Gouvernement;

DECRETE :

~~Article~~ premier : Sont nommés au ministère de la justice:

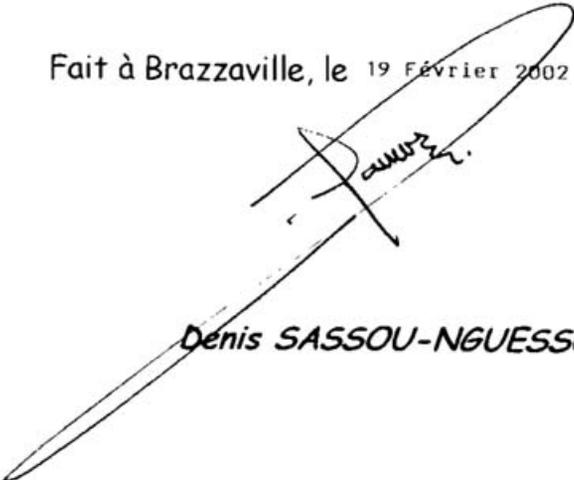
- M. Patrice LAGANNY : directeur de la coopération ;
- M. Gabriel KEMOKO : directeur du contentieux de l'Etat ;

- Mme Thérèse KILONDA : directrice de la protection et de la promotion des droits humains et des peuples ;
- M. Saturnin BITSY : directeur des affaires juridiques internationales.

~~Article~~ 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

~~Article~~ 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré, inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 19 Février 2002



Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

Le garde des sceaux,
ministre de la justice,



Jean-Martin MBEMBA

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,



Mathias DZON